

Économies émergentes et Pauvreté sans rivage

Rapport au XX^o colloque fédérateur de l'Institut CEDIMES

Université Laval, Québec, Canada, novembre 2010

**Alain Bienaymé, Professeur émérite à l'université Paris Dauphine
Directeur du CEDIMES – France**

alain.bienayme@dauphine.fr

Résumé

Le décollage du Japon, puis celui des Quatre Dragons au cours des années 1955 - 1980 ont fait des émules sur tous les continents. Les économies émergentes dont le nombre reste officiellement indéterminé, mais dont le poids grandissant ne fait aucun doute, s'intercalent entre les nations développées et les pays pauvres. Leur prospérité naissante leur crée des devoirs vis – à – vis de leurs ressortissants les plus démunis. En même temps, leur succès offre des leçons pour les populations qui restent submergées par la pauvreté. Le présent article étudie successivement l'intégration des économies émergentes dans l'économie mondiale et les conditions de sortie de la pauvreté dont elles apportent le témoignage. Il met l'accent sur l'accès aux marchés, l'esprit d'entreprise et les capacités d'action des États concernés.

Mots clés : Taux de croissance, décollage, cohésion nationale, accès aux marchés, scénario d'émergence, entrepreneuriat, compétences techniques, capacité d'action des instances publiques.

Summary

Since the years 1955-1980, when Japan and, later on, the Four Dragons took off in East Asia, newly industrialising economies have blossomed on every continent. Although their real number remains open to discussion, there is no doubt about their growing weight relatively to the developed nations and to the less advanced countries. Their rising prosperity makes it a duty to their public authorities to give assistance to their poorest citizens. In the same time some valuable lessons ought to be drawn from their experience in order to help those who remain submerged by poverty. This paper scrutinizes the integration of the emerging economies in the world economy and stresses the roles played respectively by access to markets, entrepreneurship, manufacturing skills and capacity for action of the relevant public authorities.

Key words : growth rates, take-off, national cohesion, access to markets, scenario of emergence, entrepreneurship, technical skills, capacity for action of the public authorities.

« Le soleil chauffe pour lui comme pour les autres... et je désire fort voir le testament d'Adam pour savoir comment celui-ci avait partagé le monde »

François I^{er}, roi de France, au sujet de l'Empereur Charles Quint.

Les économistes projettent une image du monde qui évolue sensiblement au fil du temps. Les économies émergentes ont ainsi surgi récemment dans une représentation de l'économie mondiale qui est la dernière en date d'une série de figures antérieures.

Dans l'idée que Ricardo se faisait du commerce international, à travers sa théorie des avantages comparés, le Portugal résumait au face – à – face entre l'Angleterre et le reste du monde. Il se bornait à démontrer que le Portugal, malgré sa pauvreté relative, possédait les meilleures chances de vendre son vin aux Anglais, à l'avant - garde de l'ère industrielle. En raisonnant sur un reste du monde indifférencié, l'Angleterre et les autres, Ricardo évitait de traiter de la concurrence entre les différents pays tiers. Ainsi, pendant des décennies, les manuels d'économie politique ont tu le fait que le Portugal pouvait éprouver quelques difficultés à écouler son vin sur le marché de Londres devant la concurrence des crus de Bordeaux. Et le thème de la compétitivité des pays resta longtemps hors sujet. **Or, le commerce international pose en permanence la question des pays tiers exclus des accords entre nations coéchangistes.** De plus, si la preuve de l'existence d'un gain à l'échange était apportée, la question de son partage entre les deux pays partenaires restait ouverte.

Cent ans plus tard, Heckscher (1919) et à sa suite Ohlin (1933) proposèrent la **théorie de la dotation en facteurs** pour aboutir à une même conclusion : les pays pauvres, richement dotés en main-d'œuvre, avaient toute chance de pouvoir accéder au marché mondial en exportant des produits à fort contenu en travail et en attirant les capitaux par des perspectives de taux d'intérêt élevés. Il suffisait que biens et capitaux circulent librement d'un pays à l'autre pour que les salaires des pays pauvres rattrapent ceux des pays riches dans la perspective de marchés mondiaux unifiés. **Le modèle H.O.S** (S. pour Samuelson, 1941) du commerce international formalise cette théorie en la construisant sur le postulat de concurrence pure et parfaite¹. La méthode de raisonnement statique utilisée exclut le passage du temps ; elle ignore la problématique du risque, du profit et de la croissance pour ne souligner que l'efficacité allocative et instantanée du libre échange. **Or, le commerce international pose, aujourd'hui plus que jamais, la question des difficultés d'accès au marché et aux meilleures techniques de production.**

Depuis lors, trois représentations du monde se sont succédées dans la littérature et les médias des soixante dernières années. Celle qui prévalut dans les années 1950 -1970 opposait les deux blocs antagoniques **Est / Ouest et le « Tiers Monde »**² ; un Tiers Monde officiellement non aligné, mais fasciné par l'expérience soviétique (D.Yergin & J. Stanislaw, 1998). À l'époque, les populations étaient, sous le contrôle de leurs Empires respectifs, *de facto* solidaires des options idéologiques de leurs gouvernants. En ces temps de guerre froide et de compétition entre systèmes économiques, le capitalisme à l'occidentale faisait figure de repoussoir au Sud comme à l'Est. La classe intellectuelle de l'époque flattait la mauvaise conscience des pays riches anciens colonisateurs, cependant que la théorie dominante,

¹ Liberté d'entrée sur les marchés et de sortie, information parfaite des individus sur la fonction de production efficiente de chaque bien ; absence de pouvoir de marché ; monopole du marché dans la coordination des activités économiques.

² Expression lancée par Alfred Sauvy en 1952 dans le *Nouvel Observateur*.

insistant sur la rareté apparente du capital des pays du Sud, fondait des espoirs exagérés dans l'aide financière que l'Occident capitaliste pouvait et se devait d'apporter aux pays en développement (PED). Enfin, le thème de la croissance contribuait à élargir la conception de l'efficacité économique au-delà de l'allocation optimale des facteurs de production par le libre marché, en développant les thèmes de l'efficacité productive et de l'innovation.

Puis Kenichi Ohmae proposa la vision d'un monde divisé entre **la Triade et le reste de la planète** (1985). Vu d'Anchorage, ville équidistante de New York, Tokyo et Düsseldorf, le monde selon l'expert japonais formé au MIT se limitait aux trois régions qui entraînaient le reste de l'humanité: l'Amérique du Nord, l'UE - 15 + Norvège et Suisse et le Japon. Cet ensemble réalisait à l'époque 80 % du commerce mondial, 70% de la production mondiale, 90% des opérations financières et 80 % des nouvelles connaissances scientifiques. Sa vision oubliée du sort de cinq milliards d'habitants sur six contribua à figer pour un temps l'image d'un monde scindé entre le Nord et le Sud, entre pays riches et pays pauvres. Depuis lors, Anchorage a perdu toute prétention à symboliser cette représentation.

Les bulldozers et les pelleteuses qui ont abattu le mur de Berlin ont précipité l'avènement d'une nouvelle configuration de l'économie mondiale. **Des acteurs de premier plan ont émergé à partir des années 1990.** Ce nouveau cru englobe les pays industrialisés, les économies émergentes et les pays moins avancés. Il consacre l'éclatement du Tiers Monde et reconnaît que les PED ne suivent pas tous des sentiers de croissance comparables ; les économies émergentes exploitent mieux leur potentiel de rattrapage en termes de productivité vis - à vis des pays industrialisés et fondent leur stratégie sur l'exportation et l'innovation.

Ces représentations font toutes de la nation la cellule élémentaire, l'élément irréductible de l'univers. La nation y est considérée comme un territoire délimité par des frontières, une « unité de stress » (Slotendijk, 2010) et de solidarité sociale et dont la population est gouvernée par un État indépendant et reconnu comme tel par l'ONU.

Nous conserverons dans un premier temps cette conception, car elle figure à la base des statistiques de la Banque mondiale, du FMI et de l'OMC. Cela permettra d'évoquer l'identification statistique des économies émergentes, leur connivence apparente avec les nations industrialisées au sujet du libéralisme et de l'économie de marché, la transformation des rivalités qui en résulte et les conditions du décollage du Japon et des Quatre Dragons qui ouvrirent la voie dans les années 1955-1980.

Cependant le critère de découpage occulte les problèmes qu'affronte toute population nationale ou régionale (infra -nationale) qui s'efforce d'accéder au marché pour sortir de la pauvreté. Le monde comptait 51 nations en 1945 ; il en comprend 192 aujourd'hui. Or, un tel changement ne s'est pas opéré sans que la réalité ne s'éloigne du concept occidental de nation. La notion de « marchés émergents »³ apparue en 1981 sous la plume d'un économiste de la Banque Mondiale (A. Van Agtmael) a précédé l'expression d'économie émergente de quelques années. Notre monde « éparpillé » (A. Dejammet, 2009) rassemble des entités politiques autonomes qui diffèrent sensiblement par la taille de leur population, l'ancienneté de leur ciment unitaire, leur niveau de développement, leur régime politique, leurs valeurs de référence, la capacité d'action de leurs autorités publiques. Pour autant, la nature du lien attachant les peuples à leurs États respectifs, l'ampleur des défis que ces États rencontrent devant une pauvreté sans frontières, ni rivage différent au point de

³ Ces économies dont la main d'œuvre est bon marché ouvrent des perspectives de nouveaux débouchés.

suggérer une nouvelle représentation du monde. C'est pourquoi on portera le projecteur dans un deuxième temps sur **une triade moins familière qui réunit les nations émergées, les économies émergentes, les populations submergées**. Leur coexistence entre pays et **au sein d'un même pays** pose des problèmes que masquent indument les moyennes nationales. Le couple pauvreté – émergence appelle une analyse indépendante des découpages strictement politiques.

1. Les pays émergents dans l'économie mondiale

1.1. L'identification statistique des nations émergentes

Il n'existe pas de liste officielle des économies émergentes. Cet ensemble flou varie au gré des institutions qui retiennent en général une quinzaine d'entre elles (Goldman Sachs, Banque Mondiale, Ernst et Young, Boston Consulting Group, Crédit Agricole...). Les deux bases de données du FMI assimilent ces économies aux autres PED dans une liste de 139 membres. Il faut donc préciser la notion d'économie émergente et à travers elle identifier les nations dont la contribution à la croissance mondiale devient significative. Nous avons dénombré à cette fin 75 pays à **revenu moyen par habitant** compris entre 2 500 \$ et 30 000 \$ (IFRI, 2009)⁴. Ce groupe s'intercale entre les pays pauvres qui disposent de moins de 2000 \$ par an et par habitant (7 \$ par jour), et les économies avancées dont les revenus moyens approchent (par exemple Israël, Corée du Sud) et dépassent 82 \$ par jour.

Une définition rigoureuse de cette population retiendrait probablement **les nations à revenus intermédiaires dont le taux de croissance annuel moyen** aura été au moins égal à celui du produit mondial brut durant une période d'au moins une quinzaine d'années, soit de deux cycles conjoncturels consécutifs, de manière à témoigner de leur résilience au cours des périodes de crise. Le taux de croissance retenu intègre l'effet propre de la démographie et le PIB par tête qui mesure l'enrichissement du pays.

Selon notre définition un peu moins exigeante tient compte des raisons de commodité de l'inégale ancienneté des dates de décollage des pays concernés. Dans l'ensemble des pays à revenus intermédiaires, **les taux de croissance** observés sur les sept années récentes sont trop faibles pour le moment pour retenir dans la catégorie des économies émergentes la Macédoine Arym (2,7%), le Gabon (2%), la Jamaïque (1%). Les taux de croissance observés dans les 72 économies restantes, s'étagent entre 2,6% au Mexique et plus de 12% en Arménie, en Azerbaïdjan et en Angola. Environ un tiers des nations peuvent être considérées comme des économies émergentes.

Cependant, si les plus grandes d'entre elles attirent l'attention en raison de leur poids démographique et géopolitique, **elles ne constituent nullement un groupe homogène**. Prenons les principales : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Russie⁵. Entre 2000 et 2007 leurs taux de croissance respectifs varient du simple au triple (Brésil - Chine aux deux extrêmes). Pour le revenu national moyen par habitant, l'écart observé en 2007 est de 1 à 5 (Inde - Russie). La Russie dont le revenu moyen surclasse les autres se situe encore au tiers du revenu moyen américain. De leur côté, les pays pétroliers du Moyen Orient se situent dans le haut de l'échelle des pays à revenu intermédiaire. Le ratio des ressources publiques (recettes d'entreprise publiques incluses) au PIB varie dans une fourchette de 1 à 2,6 (Chine -

⁴ Revenu National Brut par habitant estimé en 2007 en dollars à la parité des pouvoirs d'achat et taux moyen de croissance du PIB sur la période 2000-2007.

⁵ Sources : Rapport Ramses 2010, p.314 et s. IFRI, 2009; *The Economist*, 21 novembre 2009.

Russie). Les économies émergentes diffèrent également entre elles au regard d'autres critères tels que l'indice de démocratie, la stabilité de l'État, la corruption, le poids des dépenses militaires, les taux de fécondité et d'alphabétisation, etc. La plupart consacrent un effort croissant à la formation de travailleurs qualifiés. Leur croissance est dopée par l'entrée des femmes sur le marché du travail. Ainsi, les Émirats du Golfe, en accueillant une majorité d'étudiantes dans leurs universités, ont compris le parti qui pourrait en être retiré pour leur avenir⁶. Et d'après une enquête du cabinet EMA Partners, 11% des sociétés indiennes sont dirigées par des femmes contre 3% aux E.-U. (*Le Monde* 15 décembre 2009). Les universités indiennes et chinoises forment deux fois plus d'ingénieurs que les États-Unis et la moitié des diplômes d'ingénieurs décernés aux E.-U. sont décernés à des étrangers en majorité indiens et chinois.

L'ascension des économies émergentes sur la scène internationale est attestée par la **place grandissante qu'elles occupent dans la production mondiale**. Leur contribution à la croissance du produit mondial brut (PMB) devient significative. Le G8 représentait 45% du PMB ; en s'adjoignant 11 économies émergentes, la part du G20 s'élève à 85%. Le G20 rassemble les deux tiers de l'humanité en comparaison des 15% du G8. Les BRIC représentent 45% de l'offre de main d'œuvre mondiale contre moins de 20% pour les trente pays de l'OCDE. Quelque 21 500 groupes multinationaux y sont implantés. La Chine, l'Inde et le Brésil résistent mieux à la crise que les pays occidentaux. Si les taux de croissance atteints avant la crise persistaient, les économies émergentes rééquilibreraient la répartition Nord - Sud du produit mondial par tête d'ici à 2050 (CEPII, 2007).

L'ascension des économies émergentes coïncide avec la tendance à l'intégration financière mondiale qui s'est affirmée depuis la montée en puissance des IDE et des investisseurs institutionnels (Ben Amara, 2010). Ce début d'intégration n'est pas étranger au vieillissement des peuples d'Occident et au financement des retraites. Plus fondamentalement, le mouvement d'intégration financière dont les autres PED sont exclus pour le moment, atteste que les économies émergentes ont atteint un régime d'activité où les entrées de capitaux et le taux de croissance du PIB par tête se renforcent mutuellement. Les entrées de capitaux sont plus déterminées par les écarts de profitabilité que par les différences de taux d'intérêt ; ce dont témoigne la montée en puissance des IDE. En faisant de l'exportation un moteur essentiel de leur croissance, ces pays sont pour la plupart devenus créanciers du reste du monde, tout en orientant les entrées nettes de capitaux privés vers leurs investissements productifs. Les excédents courants et l'accumulation des réserves de change qui en découlent⁷ leur confèrent un pouvoir financier considérable qu'ils sont en mesure d'exercer par le truchement de leurs fonds souverains (Larosière, 2007). Et, si la capitalisation boursière mondiale a chuté de 8 300 M. \$ à 4 000 M. \$ entre 2007 et 2008, celle des banques émergentes a progressé : de 1999 à 2009, huit nouvelles banques ont intégré le classement opéré par le Financial Times des dix plus grandes capitalisations boursières. Avec les réserves qui s'imposent sur les méthodes de calcul utilisées⁸, les établissements chinois occupent les trois premiers rangs (Industrial and Commercial Bank of China, China Construction Bank, Bank of China). Depuis 2009, le Conseil de stabilité financière réunit les représentants des principales places financières du G20 (ministères des finances, les banques centrales et les autorités de régulation), avec pour mission de prévenir les risques systémiques inhérents aux interconnexions de la planète financière.

⁶ *Le Monde* 25 novembre 2009.

⁷ Selon la BRI (Rapport 2007), les économies émergentes détenaient 72% des réserves mondiales de change

⁸ L'agence de notation Fitch Ratings signale les « risques cachés » que présentent les banques chinoises qui transfèrent leurs risques à des tiers pour se mettre à l'abri de mauvaises décisions en matière de prêts.

1.2. La connivence apparente entre économies émergentes et pays développés

Selon le gouverneur de la BCE : « *Il y a une **unification conceptuelle** au niveau mondial* », autour de l'idée que l'économie de marché est « *le moyen le plus approprié pour créer des richesses* » sans que les économies émergentes y voient d'objection⁹. Pourtant, le consensus sur le marché n'a pas évité de graves défaillances de fonctionnement. Et ces défaillances (surliquidité, effet de levier, hypertrophie des transactions financières, sous-estimation des risques systémiques) que l'on a cru réservées aux PED ont trouvé leur origine dans les grandes économies industrialisées. Derrière les « marchés », il y a des institutions et des décideurs, des lobbies, des gouvernements qui ont trop tendance à fuir leurs responsabilités. J.-C. Trichet conclut prudemment des imprudences de l'Occident dans les termes suivants : « *Les pays émergents sont en droit de s'assurer que les nations industrialisées font tout pour rendre le système mondial plus solide, en liaison avec les économies émergentes. Il y a une sorte de retournement de situation entre pays industrialisés et pays émergents* »¹⁰. De plus, on peut douter que les contribuables des démocraties occidentales « *accepteraient une seconde fois de voler au secours de l'économie financière et de l'économie réelle* »¹¹. Une stricte surveillance s'impose donc pour conduire les établissements financiers à limiter leurs prises de risques sur les opérations de marché.

Paradoxalement, **le capitalisme et la loi du marché** gagnent du terrain au moment où l'Occident en perd. Le ralliement des économies émergentes aux bienfaits du marché modifie la nature des confrontations internationales. Le conflit idéologique qui fit les beaux jours du rideau de fer et qui anima la conférence de Bandoeng en 1955 a marqué le pas, sans que la contestation altermondialiste l'ait complètement relayé. Le succès de l'économie de marché va de pair avec une intensification de la concurrence mais aussi avec l'irruption des États dans le « concert international. Comme le dit Kundera : « *la bêtise commerciale a remplacé la bêtise idéologique* (2005). Ainsi, **le contentieux commercial a pris de l'importance** depuis que l'Organisation Mondiale du Commerce armée de son Organe de Règlement des Différends a succédé au GATT. Les querelles commerciales font intervenir les États membres de l'OMC dans le fonctionnement des marchés, directement par les soutiens publics accordés aux producteurs nationaux, la sous-évaluation des taux de change ou indirectement par la revendication concernant les transferts de technologie exigés des partenaires occidentaux. Et le recours aux procédures anti-dumping est devenu fréquent. Les négociations commerciales achoppent sur l'ouverture des marchés aux importations de bio-éthanol, de coton, de bananes, et sur la libéralisation des échanges de services. Le nombre des accords douaniers bilatéraux a cru, en négligeant les principes défendus depuis la Charte de la Havane (1947).

De plus, **les désordres monétaires** troublent les échanges. La sous-évaluation du dollar et du renmibi ont entretenu un néo-protectionnisme sournois jusqu'à présent. Et la parité des pouvoirs d'achat des monnaies est plus un outil de comparaison statistique des PIB que cette force de rappel qui aurait permis de rééquilibrer les balances commerciales. Faut-il voir dans ces tentations nationalistes une totale désaffection pour l'intérêt général mondial que les économistes classiques avaient en tête ? Derrière le discours convenu sur le libre échange multilatéral, les pratiques commerciales relèvent-elles du mercantilisme le plus pur ? Ou bien ne s'inscrivent-elles pas plutôt dans la logique des stratégies inaugurées par le

⁹ J.-C. Trichet, *le Monde*, 18 novembre 2009

¹⁰ Idem.

¹¹ Idem.

Japon et les Quatre Dragons et qui auront réussi à ces pays ? Des stratégies inspirées de Friedrich List (1841) ce fin connaisseur de l'émergence de l'économie américaine.

L'expression habituellement retenue d'économie de marché est trompeuse sur un point essentiel. Il faut plutôt parler de l'émergence d'un capitalisme d'État. La Chine se sert de ses entreprises publiques pour contrôler son approvisionnement pétrolier et en céréales, inonder le marché mondial de ses produits manufacturés. Ses banques d'État et ses fonds souverains influencent les marchés financiers. Une économie mixte est en train de naître à l'échelle globale sous l'impulsion de ce pays (Bremmer, 2009) et de quelques autres.

1.3. Le décollage du Japon et des Quatre Dragons

W. Rostow (1956) a anticipé l'avènement des économies émergentes. **Le concept de décollage (*take off*)** avance l'hypothèse que pour parvenir au stade de la croissance auto entretenue, **le pays doit avoir suffisamment investi et pendant assez longtemps, pour élever son niveau technique et sa productivité.** Mais il faut pour cela que l'étendue du marché permette d'exploiter les économies d'échelle, ce que l'étroitesse initiale de la demande intérieure interdit. À l'époque, le Tiers monde privilégiait la doctrine du développement national autocentré. Le Japon choisit une autre stratégie, dans les années 1950 en inventant des voies originales, tout en assimilant les enseignements d'experts étrangers. Loin de se laisser enfermer dans la théorie qui lui aurait recommandé d'exporter de l'acier, ce pays entreprit la conquête de débouchés extérieurs par l'exportation d'un petit nombre de biens manufacturés fabriqués en grandes séries et techniquement sophistiqués. Derrière les victoires de l'économie japonaise, on trouve Peter Drucker, Juran et Deming. Du premier, le Japon emprunta deux thèmes novateurs : l'entreprise est, en tant qu'organisation, le moteur déterminant du progrès (Drucker, 1946). Et cet autre thème : l'avenir appartient aux travailleurs qui, dans l'exercice de leurs métiers respectifs, tireront le meilleur parti possible des connaissances pertinentes pour ces métiers (*knowledge workers*), (1959). Par la suite, les groupes japonais, Toyota en tête, se pensèrent comme des systèmes organisés de circulation des informations. Ils devaient, selon les conseils de Deming (1950) et Juran (1956), se fixer le management de la qualité totale comme objectif. Et ils mirent en œuvre une procédure originale de gestion à flux tendus (*zéro stock* pour cause d'espace rare) entièrement fondée sur la circulation des informations à l'intérieur des firmes et de leurs réseaux de sous-traitance (*kanban*). Morishima (1984) insiste de son côté sur le génie culturel (*ethos*) du peuple japonais. Un état d'esprit et un ensemble de valeurs caractérisées comme suit : esprit collectif allergique aux formes extrêmes du libéralisme et de l'individualisme, loyauté vis à vis de l'entreprise et de l'État, nationalisme tempéré par l'assimilation des technologies occidentales et des traditions des États modernes.

Les « Quatre Dragons » suivant le leader à l'image d'un vol groupé de canards sauvages optèrent, au cours des années 1980, pour une politique de développement également axée sur l'exportation, avec des variantes mettant en valeur des avantages distinctifs, par exemple l'objectif de *quick delivery* (H. K. Woo, 1984). Qu'en est-il aujourd'hui ?

À la mort de Mao Tse Toung, Deng Xiao Ping se trouva selon ses termes devant l'alternative : « *distribuer la pauvreté, ou distribuer la richesse* » ; il choisit la deuxième voie (Yergin & Stanislaw, 1998). Les performances des devanciers conduisirent la Chine et sa région à s'aligner à son tour sur les pistes de décollage, en partant à la conquête des marchés occidentaux. De fait, les futures économies émergentes renoncèrent à se développer en s'appuyant sur leur seul marché intérieur. Mais elles ne pouvaient se contenter d'imiter le

Japon. L'avantage compétitif des recettes de bonne gestion s'émousse à mesure qu'elles se généralisent.

Et surtout, le monde d'aujourd'hui diffère de celui qui entourait le Japon à l'époque de son décollage. En 1950, ce pays fort d'une culture industrielle acquise dans les décennies précédentes, se relevait des dévastations de la guerre et servait de fournisseur des troupes américaines engagées en Corée. À partir de 1955, ce pays rattrapa en une vingtaine d'années les niveaux de vie des pays occidentaux. Sa croissance s'est fondée sur la montée en gamme de spécialités traditionnelles et l'exportation massive de produits sophistiqués à destination du marché américain, par exemple les mémoires d'ordinateurs et les produits à fort contenu électronique. Le Japon est ainsi devenu la deuxième puissance industrielle du monde sans en bouleverser fondamentalement l'économie.

En revanche, l'ascension de pays très peuplés transforme la scène mondiale à mesure que leur poids relatif s'alourdit. La croissance du PMB qui a été de 3,1% en moyenne annuelle entre 1973 et 2008 s'est accélérée en fin de période pour atteindre 4% de 2000 à 2008 (COE - Rexecode, Juin 2009). La libéralisation des mouvements de capitaux, la diminution des obstacles tarifaires ont intensifié la concurrence, augmenté le nombre des acteurs, élargi l'éventail des moyens utilisés, notamment dans le domaine financier (fusions – acquisitions, joint-ventures, montages financiers variés, interconnexions entre opérateurs financiers). Et, fait nouveau, les nations développées sont instamment priées de céder leurs technologies avancées dans des secteurs de pointe tels que les centrales nucléaires les transports ferroviaires, l'aérospatiale, si elles veulent conserver leurs débouchés dans ces économies émergentes au moins pour quelque temps.

Les économies émergentes d'aujourd'hui créent beaucoup d'emplois, le solde net mondial est positif, mais les destructions d'emplois peu qualifiés, voire le chômage de travailleurs qualifiés n'ont cessé de croître en Occident. Le concept de crise désigne un phénomène trop passager pour éclairer la complexité des conversions à opérer. Les pays occidentaux ont dans les années 1945 - 75 fait de leur croissance le meilleur antidote du chômage. Depuis lors, les progrès de la productivité les condamnent à courir toujours plus vite, à produire toujours plus, sans pour autant créer assez d'emplois. Les pays riches ont perdu le sens de l'équilibre au moment où les économies émergentes s'efforcent avec succès de les imiter dans l'espoir de les rattraper au plus vite. Or, la généralisation du modèle productiviste et consumériste des pays avancés sera vite insoutenable. Les ressources physiques de la Terre empêcheront l'économie de rebondir sur les mêmes bases que par le passé. Après seize années d'expansion (1991-2007) à un rythme sans précédent, **l'économie mondiale vit une transition au terme présentement imprévisible.**

Enfin, l'une des originalités relevées dans la croissance des pays émergents, notamment en Asie, est de mettre l'accent sur **les innovations qualifiées de frugales**. On entend par là innovations ciblées sur la satisfaction des priorités domestiques, économes en ressources naturelles importées, commodités d'accès et d'usage pour des populations pauvres mais destinées à grossir les rangs des classes moyennes locales (Prahalad, 2004)¹². De sorte que les économies émergentes de la génération actuelle dépassent l'Occident du monopole de l'innovation et de la R&D. (*The Economist*, 17 avril 2010).

¹² De nombreuses entreprises émergent ainsi au Brésil, en Inde, en Indonésie dans l'alimentation, les techniques informatiques, la pharmacie, le petit cosmétique, la construction, les équipements ménagers, les moteurs, les téléphones mobiles... (J. Ruet, *Le Monde*, 8 juin 2010).

1.4. L'insuffisance du découpage statistique du monde en nations

Ce critère de segmentation est approprié pour analyser l'émergence de l'économie japonaise et de Singapour, Taïwan, la Corée du Sud. Le Japon notamment forme une communauté insulaire, homogène, solidaire. Et, en dépit des inégalités sociales internes, sa population est restée unie autour de ses institutions. La Corée du Sud, Singapour et Taïwan sont proches du Japon au regard des critères relevant de la démocratie et de la stabilité de l'État. On ne saurait en dire autant de toutes les nouvelles économies émergentes. Le découpage du monde en nations est un prisme déformant qui ne suffit pas à nous éclairer sur les processus de sortie de la pauvreté. En effet, d'une part, la représentation du monde en termes d'addition de nations ne suffit pas à expliquer pourquoi certaines économies émergent sans que leur exemple profite aux pays moins avancés. Et d'autre part, le décollage creuse des failles dans le système social des pays directement concernés en partie dépourvus des compétences politiques et administratives nécessaires pour maintenir leur cohésion sans coûts excessifs. Par exemple, le retour ou l'accès au capitalisme a touché l'Europe Centrale et Orientale ; ces nations ont subi dans le passé de nombreux changements radicaux de régimes politiques et de systèmes économiques dont la brutalité a désorienté une bonne partie de leurs habitants. Ils émergent dans un monde qui déçoit en partie leurs attentes. Il n'est pas si facile de tourner le dos au marxisme (Kornai, 2010).

L'aventure des nations à revenu intermédiaire ne se résume pas à leur seul taux de croissance des deux ou trois décennies récentes. Les moyennes cachent des écarts importants. Et la transformation des modes de production et de vie met à rude épreuve la cohésion sociale des pays concernés (J. Austruy, 1965). Or, le concept de nation suppose une étroite adéquation entre un territoire, une population et un pouvoir légitime. Une correspondance que le développement distend. La « *puissance séparatrice* » (M. Gauchet 2008) du développement disloque, à l'horizon d'une ou deux générations au moins, le destin des populations cohabitant sur un même territoire. L'émergence économique retentit sur les pays du voisinage qui sont restés au bord du chemin. Et le discours nationaliste affiché par certains gouvernements pour faire de l'étranger le bouc émissaire de leurs difficultés n'est pas le signe le plus probant de la solidarité des composantes du pays. Ce qui est ici en jeu, c'est la capacité des États à maîtriser les difficultés liées au décollage de leurs économies.

2. Émergence économique et pauvreté

Le décollage d'un pays creuse un fossé entre les secteurs émergents de son économie et le reste de la population. La dynamique de la concurrence n'est pas spontanément égalitaire. Elle ne profite pas également à tous. De plus, en mettant en mouvement les marchés et les entreprises, elle désorganise les cadres de la société antérieure, ses circuits de pouvoirs. Elle pose donc aux institutions du pays des problèmes de gouvernance, car la réussite d'une composante de la société retentit sur son ensemble. La prospérité des nouveaux riches, la montée des classes moyennes, les progrès de l'éducation créent de nouvelles responsabilités au pouvoir politique vis-à-vis des laissés pour compte.

Le développement des économies émergentes doit beaucoup à l'intervention active de leurs États respectifs. Ceux-ci ont, à l'exemple du Japon, des Quatre Dragons, de la Chine, du Brésil, de l'Inde, accéléré le rythme des changements par rapport à leurs histoires respectives. Les États de ces nations confirmées, souvent très anciennes, parviennent à orienter leurs jeunes économies vers les marchés en expansion tout en préservant, autant que possible, la cohésion des sociétés dont ils ont la charge. Leur présence accrue sur les marchés mondiaux

n'est pas strictement spontanée. Elle reflète une volonté politique de rattrapage et attire l'attention sur la **capacité d'action de leurs États respectifs**. Les propriétés qui gouvernent celle-ci ne se résument pas exclusivement aux traditions démocratiques familières à l'Occident. Les pays émergents vivent à un moment de leur histoire différent de celui des États des pays mûrs. C'est pourquoi, afin d'éclairer ce débat, et à titre de comparaison, on commencera par dresser un bref inventaire des propriétés partagées présentement par la plupart des États occidentaux. Ces propriétés aident à se faire indirectement une idée des capacités des États des pays émergents et des pays les plus pauvres qui ne semblent pas bénéficier du même régime de croissance.

Les autres pays en développement, généralement bien moins avancés ont des leçons à tirer de l'expérience des pays émergents. L'examen d'une trajectoire de croissance stylisée servira à prendre la mesure du problème social soulevé dans nombre d'économies émergentes. Le seuil de pauvreté telle qu'il est internationalement défini en termes de dollars de revenus perçus en moyenne par habitant et par jour, est de l'ordre de 1 à 2,5 \$. Mesurée à cette aune, la pauvreté demeure le lot de la très grande majorité des habitants des pays non émergents, mais aussi d'une proportion élevée, souvent proche de la moitié, des populations des économies émergentes. C'est le cas en Chine, en Inde, en Afrique du Sud et au Brésil pour ne prendre que les exemples les plus connus. **Les économies émergentes offrent de ce fait un bon terrain d'observation pour l'analyse des conditions de sortie de la pauvreté.** Et l'ubiquité planétaire de la pauvreté incite à compléter la lecture internationale habituelle en éclairant plus directement les difficultés qu'une économie émergente se montre capable de surmonter avec le temps et qu'une population submergée par la pauvreté, où elle se trouve, n'a pu jusqu'à présent résoudre.

2.1. La capacité d'action des États occidentaux.

Ces capacités ne restent pas immuables. Cinq tendances tantôt les renforcent, du moins en apparence, tantôt les affaiblissent.

2.1.1. Forts d'institutions accomplies, d'un appareil diplomatique étoffé, d'administrations compétentes et relativement préservées de la corruption, certains États ont un passé d'empires coloniaux, un passé révolu depuis cinquante ans au moins, mais dont les traces subsistent dans les pays en développement concernés. Tous, au sortir des années tragiques 1933-1945, ont renoué avec les traditions des démocraties parlementaires. Ces traditions fondent dans l'esprit public des nations concernées la légitimité du pouvoir politique, mais avec cette restriction que soulignait Churchill qui voyait dans la démocratie parlementaire, « *le pire des régimes à l'exception de tous les autres* ». Ce type de démocratie doit composer, sous la pression des médias et de l'opinion avec la montée d'une démocratie « participative » aux multiples formes.

2.1.2. À l'origine du décollage occidental, près de 90% de la population se consacrait au travail des champs et à l'artisanat. C'était une condition indispensable pour assurer sa survie et celle des enfants en bas âge. En régime de pénurie, le principe de justice commutative – à chacun selon son apport à la production - tenait lieu de règle de répartition. En faisant travailler les enfants dès l'âge de cinq ans et avec une espérance de vie de l'ordre de 35 à 40 ans, la population active se confondait presque avec la population totale. Après **plusieurs décennies de croissance**, voire deux siècles pour l'Angleterre et la France, celle-ci a changé de régime : plus de la moitié des taux observés viennent, non pas de l'augmentation des heures de travail et du capital physique dépensés, mais de l'amélioration de la

productivité globale des facteurs. Et les États prélèvent et redistribuent entre le tiers et les deux tiers des PIB. Grâce au progrès technique et aux rendements croissants de toutes origines, la production livre un surplus qui permet de financer de larges transferts de revenus : un tiers seulement de la population française totale produit aujourd'hui le PIB marchand qui fait ensuite l'objet d'une large redistribution au sein des familles et à l'échelle de la société par le budget et la sécurité sociale. **La répartition des ressources en résultant procède de choix tutélaires parfaitement étrangers à la logique du marché pur** (Bienaymé, 2007).

2.1.3. Le libéralisme dont l'Occident se réclamait autrefois signifiait le moins d'État possible (Turgot, A. Smith, loi Le Chapelier – 1791-, F. Bastiat, R. Cobden, M. Chevalier). Il a changé de sens aujourd'hui. Au fil du temps, **le credo libéral a cessé de se confondre avec l'intervention minimale de l'État** : l'influence croissante des puissances privées et des corporatismes (grandes entreprises, organisations civiles, professionnelles et syndicales), les défaillances du marché obligent l'État à intervenir pour arbitrer. Mais paradoxalement, plus il intervient, plus ses décisions épousent les contradictions de la société au fil du temps et de l'opinion publique (A. Bienaymé, 2006). Les États forts et complets des nations développées sont aujourd'hui, sinon victimes de la « *pathétique impuissance des pouvoirs politiques* »¹³, du moins menacés d'incohérence et entravés dans leur action. Le fait s'observait en France dès la fin du XIX^e siècle (M. Gauchet, 2008) et nourrit le désenchantement contemporain à l'égard de la démocratie parlementaire dite représentative que concurrence la pseudo - démocratie participative propulsée par les sondages et Internet (Ferniot, 2010). Ainsi, la capacité de ces États à stabiliser les rapports entre la finance et le reste de l'économie « réelle » et à restaurer le plein emploi est affaiblie par les effets collatéraux de la mondialisation. Ces effets délétères sont patents en Europe comme en Amérique¹⁴.

2.1.4. L'Union Européenne, cet objet politique non identifié, brouille l'image que ses ressortissants pouvaient avoir de leurs États respectifs. La théorie de base énonce que deux forces opposées commandent la taille et le nombre des nations : l'étalement des frais généraux de la collectivité joue en faveur de l'extension de leur territoire, tandis que l'hétérogénéité des population incite au séparatisme (A. Alesina & E. Spoloare, 2003). L'UE-27 invite à pousser l'analyse sur trois points. Tout d'abord, dans le cas de la France, les « *paramètres traditionnels de la souveraineté sont altérés* », du fait de la fin de l'empire colonial, de la suppression du service militaire, de l'intégration dans l'espace européen qui signifie la fin de l'autonomie des politiques monétaire, industrielle et commerciale (Nora, 2007). Nos partenaires traversent des épreuves similaires qu'ils assument diversement. Ensuite, en accueillant de nouveaux membres et par le seul effet du nombre, l'UE est devenue plus hétérogène. Ni confédération d'États, ni véritable Fédération, l'UE abrite avec l'euro une monnaie unique pour certains de ses membres et seulement commune *de facto*, pour les autres. Ses institutions ont gagné en complexité sans prendre l'ascendant politique nécessaire pour renforcer la solidarité de ses composantes. Or, la souveraineté d'un pays ne va pas sans un minimum de solidarité entre toutes ses composantes. Dans une Europe en paix et jouissant la liberté de commercer, les occasions de se livrer à des transactions profitables avec des partenaires lointains l'emportent sur les liens de voisinage. Enfin, les aides accordées par Bruxelles sur son maigre budget communautaire aux régions de l'UE court-circuitent leurs États respectifs et encouragent de façon inattendue les revendications indépendantistes d'un

¹³ La formule est de Christine Clerc.

¹⁴ Voir sur ce point Souvent méconnu, P. Cahuc & A. Zylberberg (2010).

certain nombre de régions (sécession de la Tchécoslovaquie, implosion de la Belgique, séparatisme de la Catalogne, du Pays Basque, de l'Écosse, de la « Padanie »...).

2.1.5. La crise déclenchée en 2008 affaiblit les États occidentaux. Leurs déficits atteignent 8 à 12% des PIB ; le service de leurs dettes souveraines ralentira leur reprise pour quelques années. Les marchés financiers sanctionnent à leur manière les États. Le relèvement des taux d'intérêt imposés aux États débiteurs les plus fragiles (Grèce, Portugal...) en est un signe tangible. Les marchés financiers supplantent un Pacte de Stabilité et de Croissance que la France, et l'Allemagne ont ignoré en 2005 -2006. Ils ont procédé à partir de la fin de 2009 à une réappréciation des risques souverains. Avant la crise, une même note émanant d'une agence internationale spécialisée valait une prime de risque inférieure aux pays développés. Depuis février 2009, deux faits nouveaux apparaissent : les pays émergents bénéficient d'une moindre prime de risque que nombre de pays européens. Et à l'intérieur de la zone euro les *spreads* de taux se différencient par pays, même quand ces pays reçoivent une notation identique (Brender, 2010 ; *spreads* France /Allemagne de juin 2010). En somme, la crise manifeste, non un retour en force de l'État, mais une étroite interdépendance, pour ne pas dire plus, entre celui-ci et les marchés financiers !

Les régimes politiques occidentaux ont certes perdu de leur aura. Cette référence permet cependant aux PED de mesurer leurs propres atouts au demeurant fort différents d'un critère à l'autre et d'un pays à l'autre. Ces critères concernent la dotation du pays en ressources administratives et institutionnelles, son aptitude à concilier la croissance de l'activité avec une répartition acceptable de ses fruits, la capacité des gouvernants à s'affranchir des pressions des groupes d'intérêts, le poids de la dette publique et extérieure du pays et les degrés de souveraineté déléguée aux organisations de coopération internationales auxquelles le pays est affilié.

Les termes désignant les **économies émergentes** restent délibérément imprécis sur la nature des régimes politiques de leurs États respectifs. L'indice de démocratie publié par l'Economic Intelligence Unit distingue deux groupes ; l'un rassemble aux portes des démocraties accomplies, l'Afrique du Sud, le Brésil et l'Inde ; le régime politique est en revanche jugé autoritaire en Russie et plus encore en Chine. Peut-on alors inférer de l'exemple chinois avec Harald Welzer (2008) que : « *le renoncement à la démocratie n'est pas un handicap pour le développement... (et) fait même souvent office d'accélérateur dans le processus de modernisation* » ? Il nous semble que, même si le modèle occidental est moins attractif, la promotion des libertés politiques, civiques et sociales est un objectif à long terme d'un développement conçu comme un processus libérateur (Sen, 1999). Et dans l'immédiat, c'est bien dans la mesure où l'État, même autoritaire, s'impose à lui-même la culture d'un service public impartial et est perçu comme tel, que le public des citoyens peut lui accorder sa confiance.

Plus généralement, les économies émergentes doivent dans leur ensemble assumer de nouvelles responsabilités vis – à - vis des pans entiers de leurs populations restées à l'écart d'une prospérité économique à laquelle ils n'ont pu contribuer. Dans notre monde éloigné de celui qui entourait la France et l'Angleterre du XVIII^e siècle, la question n'est plus tant celle de l'existence des gains que le libre – échange permet d'espérer, - ils sont indéniables -, que, en amont celle de la capacité d'accéder aux marchés et, en aval, celle d'une « *juste et acceptable répartition* » de ces gains (Bienaymé, 1993, Sen 2006).

Les populations « submergées » concernent des sociétés vulnérables, des États fragiles. Majoritaires dans les pays les moins avancés, elles conservent encore beaucoup de poids dans les économies émergentes et représentent des minorités parfois croissantes dans les nations développées. Quels sont les obstacles à la sortie de pauvreté ?

2.2. Scénario de croissance d'une économie émergente

Les économies émergentes ont en commun ceci que leurs performances récentes autorisent tous les espoirs et ouvrent aux peuples concernés des **perspectives réelles de faire reculer la pauvreté**¹⁵. Une enquête de 2009 réalisée par Pew Global Attitude Project (*The Economist*, 2 janvier 2010) révèle que les populations des grandes économies émergentes sont satisfaites à plus de 40% de leur condition ; ce pourcentage atteint 87% en Chine. L'Inde et l'Indonésie ont reconduit leurs équipes dirigeantes aux élections de 2009. En revanche, le mécontentement à l'égard des conditions de vie découlant du libre marché serait plus marqué chez les citoyens des pays riches qui traversent lentement une crise plus profonde¹⁶.

La croissance des économies émergentes dépend de leurs exportations¹⁷. Ce fait leur impose de veiller à consolider et à renouveler leurs avantages comparatifs sous la pression constante des progrès techniques et l'influence croissante des entrées de capitaux étrangers sous forme d'IDE. Le FMI a calculé que pour que la Chine continue de croître à un rythme soutenu de 8% l'an, sa part du marché mondial devrait passer de 10% en 2009 à 17% en 2020. Ce qui impliquerait selon le FMI que les exportateurs chinois modèrent les salaires, les prix et les marges bénéficiaires. Mais dans le même temps ce pays doit réduire les inégalités issues d'une croissance à marches forcées : ce qui demande de meilleurs salaires, l'organisation des systèmes de retraite, l'intégration au marché du travail des laissés pour compte. Et dans le même temps son réseau de transports doit être densifié pour soutenir l'expansion de son marché intérieur. Enfin, difficulté inédite, il faut aussi éviter de reproduire à grande échelle les comportements californiens (C. Albagli, 2009). Le scénario de ces changements de régime de croissance n'est pas écrit d'avance.

Dans une économie émergente tout le monde ne marche pas du même pas. **Le modèle suivant explore la trajectoire d'une économie qui suit un régime de croissance rapide et non homothétique**. La production évolue inégalement dans ses différents compartiments (régions, secteurs de production). Supposons que ses ressortissants se divisent en deux populations de nombre égal : la population du secteur A rassemble les acteurs du décollage, la population du secteur B reste attachée aux productions traditionnelles. Ces proportions correspondent en gros à ce que l'on observe en Inde et en Chine. Supposons que le PIB croisse au taux régulier d'environ 10% par an. De t₀ à t₂ inclus, l'effort est intégralement assuré par A. La croissance est tirée par les exportations et consolidée par des importations de biens d'équipements et les investissements en capital humain. En t₃, le marché intérieur commence à se développer au bénéfice des privilégiés que sont les premiers arrivants. Les entreprises du secteur A atteignent un stade de maturité. La base industrielle du pays s'élargit.

Scénario d'émergence stylisée

¹⁵ Soit deux pays A et B : A dispose d'un revenu per capita de 20 et B de 10 ; A croît quatre fois moins vite, soit 2% contre 8% ; le pays émergent B rattrapera le revenu de A en moins de quinze ans.

¹⁶ Il faut accueillir ces résultats avec circonspection : un récent sondage d'opinion établi par CSA-Opinion montrerait que 87% des Français et plus de 90% des Belges seraient heureux.

¹⁷ Cette dépendance se double dans certains cas, tel celui du Mexique, d'une sorte de subordination à l'égard du pays voisin, son partenaire principal.

TEMPS----->	t0	t1	t2	t3	t4
PIB :	100	110	121	134	147
Tx de croissance.....	+10%	+10%	+10,7%	+10%	+10%
Production de A	50	60	71	79	92
tx de croissance.....	+20%	+18%	+11%	+16%	
Production de B	50	50	50	55	55
tx de croissance.....	0%	0%	0%	+10%	0%

Prolongeons d'une période les trajectoires. En t4, une grande partie des jeunes du secteur B attirés par A quittent leur secteur d'origine. La production de B stagne mais avec moins de bras (55) ; le chômage déguisé des campagnes diminue. La production de A augmente si le pays crée assez d'emplois pour accueillir les nouveaux arrivants. Pour maintenir la cadence, le PIB doit atteindre 147 et la production de A doit s'élever à 92, soit un bond de plus de 16%. En cinq ans, la part du secteur A dans le PIB sera passée de la moitié aux deux tiers, sauf rapide diffusion des progrès dans le secteur B.

Deux variantes coexistent dans le secteur A: l'expansion de firmes pilotes et la multiplication des entreprises. De nombreuses firmes indiennes et chinoises grandissent – notamment par fusions –acquisitions - à des rythmes proches de 30 - 40% l'an avec l'ambition affichée d'accéder à une place de leader mondial. Cette première variante contribue d'autant plus significativement à la croissance du pays que le secteur A se concentre sur la production de biens échangeables, contrairement au secteur B peuplé de petites exploitations artisanales et agricoles à débouchés locaux. Cette croissance à plusieurs vitesses montre que les économies émergentes attirantes autrefois en raison de leurs faibles salaires, offrent aujourd'hui la perspective de gains de productivité, notamment d'apprentissage, et à plus long terme, de pouvoir d'achat élevé. La diversification des élites montantes influe sur ce parcours par ailleurs fort exigeant en capital matériel et humain. L'exode rural demande aussi de gros investissements en logements. Le coefficient de capital d'un pays en décollage requis pour satisfaire une population occupant de vastes territoires demande un taux d'épargne élevé.

Le tableau illustre la **régression relative** du secteur B qui est induite par l'attractivité du secteur A ouvert à l'exportation. Mais cette régression se double d'un **déclin en termes absolus** quand la concurrence des technique modernes appliquées aux productions et aux services de base (boissons, traitement des eaux et des déchets ...) évince les petits métiers traditionnels parfois sans ménagement.

Le régime de croissance propre au secteur A, n'est pas de tout repos. Plusieurs difficultés pèsent sur les relations extérieures d'un pays émergent. Quand il exporte les ressources de son sous - sol (mines, gisements énergétiques), il doit supporter les risques du marché mondial de la ressource (volatilité des cours, coûts d'extraction et de prospection, épuisement des réserves). Ses produits élaborés risquent de souffrir de l'appréciation de sa devise. Il doit en outre partager la rente équitablement en diversifiant ses productions : autant de difficultés à surmonter dont les solutions ne sont pas toutes compatibles. Quand l'économie émergente doit importer ses matières premières, elle s'efforce de sécuriser ses approvisionnements par des accords de long terme et/ou par des investissements dans les pays producteurs (relation Chine/Afrique) ; ses achats déséquilibrent d'autant plus le marché que le

pays est de grande taille. Enfin, en ces temps de crise, les grands exportateurs doivent compenser la réduction de leurs ventes aux pays avancés en négociant, à l'exemple de la Chine, des accords de libération des échanges régionaux¹⁸. L'espace vital, l'espace – plan d'une économie émergente débordent largement ses frontières géographiques.

Quelles leçons peut-on retenir de ces expériences pour les populations les plus pauvres ?

2.3. Conditions d'émergence d'une population pauvre

Les populations pauvres regroupent, hors de toute distinction territoriale, des populations que la loi du marché exclut. Par exemple, 620 millions d'Indiens vivent avec moins de 1,35 \$ par jour. Une fraction importante des populations chinoise, brésilienne, sud-africaine et de bien d'autres pays de taille plus modeste survit dans des situations de pénurie analogues. De sorte que le double secteur des économies émergentes offre un terrain pertinent d'observation pour identifier les obstacles au décollage des pays les plus pauvres. Ces enseignements concernent l'accès aux marchés et la faiblesse des États.

2.3.1. Que nous enseigne donc la loi du marché ? Elle établit que pour un bien donné, quel qu'il soit, les échanges se font, en régime de concurrence pure, à un prix d'équilibre qui égalise à tout instant les quantités offertes et demandées. Ce prix d'équilibre sépare la zone des accords profitables aux acheteurs et aux vendeurs, de la zone des accords introuvables, car les prix d'offre y dépassent les prix de réserve des clients potentiels. Ce modèle met en concurrence des individus supposés jouir de ressources comparables, d'une rationalité identique. Il postule que le calcul rationnel suffit à dicter leurs choix optimaux. Ne traitant que d'un seul problème, - celui des conditions auxquelles un vrai prix peut être objectivement fixé sans l'arbitraire d'un pouvoir quelconque -, la théorie pure se désintéresse des éventuelles inégalités entre acteurs potentiels du marché. Par conséquent leur répartition de part et d'autre de la ligne délimitant les zones d'accords profitables et d'accords impossibles est aléatoire : celui qui renonce à acheter le bien ou ne trouve pas de client, tel jour, conserve ses chances de faire affaire le lendemain. Personne n'est exclu durablement du jeu.

La théorie omet le fait que les individus n'ont ni les mêmes ressources, ni les mêmes talents. De plus, en étant entièrement focalisée sur l'échange marchand, la théorie néglige la production qui est le préalable de la vente. Or la production ne se réduit pas à un simple échange des quantités substituables de facteurs de production et des unités de biens. Les marchandises ne sortent pas d'une boîte noire sans exiger d'efforts ni de talents particuliers. Leur production présente des difficultés spécifiques.

D'une part, tous les individus ne sont pas également aptes à produire un bien dans des conditions compétitives. Ce notamment pour une raison qu'Adam Smith avait observée et que cite Amartya Sen : « *Les gens du peuple (...) n'ont guère de temps de reste à mettre à leur éducation. Leurs parents peuvent à peine suffire à leur entretien pendant l'enfance. Aussitôt qu'ils sont en état de travailler, il faut qu'ils s'adonnent à quelque métier pour gagner leur subsistance. Ce métier est aussi, et en général, si simple et si uniforme qu'il donne très peu d'exercice à leur intelligence ; tandis qu'en même temps leur travail est à la fois si dur et si*

¹⁸ La Chine et six pays de l'Asie du Sud - Est ont supprimé presque tous les droits de douane sur 7000 produits et services représentant 90% de leurs échanges (*Le Monde*, 2 janvier 2010).

constant qu'il ne leur laisse guère de loisir, encore moins de disposition à s'appliquer, ni même à penser à autre chose » (A. Smith, RDN, chapitre 1 livre V, Sen *Le Monde*, 16 octobre 2009).

Et d'autre part, nombreux restent ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter les biens offerts. Le faible pouvoir d'achat des clients écartés est la contrepartie de l'insuffisante productivité des offreurs évincés, dans la mesure où les mêmes individus assument les deux rôles. Les uns et les autres, souvent les mêmes, survivent en vaquant à des **activités informelles**.

La répartition des agents n'est de ce fait pas aléatoire ; certains sont durablement exclus du circuit de la production marchande et de la zone des contrats profitables sur l'ensemble des marchés existants. La cause en revient d'abord aux faiblesses de l'éducation primaire et secondaire et aussi, car tout se tient, à l'étroitesse des marchés locaux, à la faible densité des réseaux de transports. Le développement a des exigences différentes selon les milieux. En zone rurale la liberté d'accès des produits aux marchés locaux dépend des facilités de transport. De leur côté les villes ne créent guère de richesses si leur activité se limite au commerce d'importation. En comparaison de l'échange instantané, la production soulève la question du temps, notamment le temps de la formation de compétences techniques. Trop peu d'individus sont disposés à s'investir pour améliorer leur productivité. Comment y remédier ? Les économies émergentes d'Asie offrent un élément de réponse. La plupart ont accordé priorité à l'école primaire et à l'éducation technique et professionnelle ; ce qui atténue l'inégalité des talents individuels tout en améliorant les savoir faire de chacun.

En amont du marché, **l'esprit d'entreprise, avec sa part irréductible d'instinct**, est la condition déterminante du décollage. Sous ce trait de caractère on trouve : la volonté d'économiser sur ses consommations présentes pour investir, le goût du risque, le sens de l'urgence et des délais, l'aptitude à organiser son propre agenda comme Robinson Crusoé, puis à accompagner ses employés (Lemoine & Vaghjee, 2009) : autant de qualités qui complètent la logique rationnelle et comptable du décideur. Il faut ici dissiper une illusion : tous ceux qui se disent entrepreneurs ne possèdent pas les qualités nécessaires pour réussir. Les pays pauvres comptent bon nombre d'individus qui sont entrepreneurs par défaut, et non par choix. Ils sont souvent lourdement endettés. Ils n'ont guère les moyens de recruter du personnel, si tant est qu'ils en aient l'intention. Des études récentes soulignent que plus de 90% des clients de Spandana, un établissement indien de micro - finance, n'ont aucun employé et qu'aucun n'en a plus de trois (Duflo, 2010). Rares sont les entrepreneurs qui se risquent à investir dans des machines à coudre plutôt que dans l'acquisition d'un stock de saris.

La culture de la production se distingue des pratiques de l'échange marchand en ceci que la gestion de la production exploite les complémentarités entre personnels et équipements, réalise des synergies, tandis que l'échange met plutôt l'accent sur les substitutions auxquelles la théorie marginaliste nous a familiarisé (Bienaymé in Bienaymé & al., 2002).

La division entre le petit commerce et l'entreprise de production, celle-ci fut-elle artisanale en un premier temps, recoupe largement l'autre clivage qui touche **les motivations** des créateurs. Les uns fuient la misère et le chômage et dans le meilleur des cas s'enrichissent dans l'import - export, comme par exemple au Niger (Kongui, 2009) ou dans certains pays

d'Europe centrale et orientale. Les autres, comme au Vietnam ou au Maroc¹⁹, sont attirées par les perspectives de profit découlant des opportunités de croissance offertes par l'ouverture au monde. Elles entrent plus volontiers dans la sphère de l'économie formelle (Le, 2009 ; Driss, 2009). Ce diagnostic serait cependant incomplet si l'on ne mentionnait pas que l'accès au marché est souvent barré par les concurrents installés disposant d'importants moyens de riposte. Et les barrières à l'entrée sont en partie le fait de pratiques commerciales déloyales restées impunies, faute d'institutions compétentes.

Quand l'esprit d'entreprendre peut se donner libre cours, **la multiplication des entreprises modifie la donne**. Les individus qui seraient incapables de s'installer à leur propre compte pour vendre leurs produits ou leurs services, trouvent comme employés d'une firme une sérieuse chance de progresser en expérience, d'améliorer leur productivité et leur pouvoir d'achat. Une dynamique de croissance s'enclenche et développe les volumes échangés sur les marchés (Bienaymé, 1998). Parmi les mesures d'accompagnement requises pour développer l'appareil de production, on insistera plus qu'on ne le fait sur un élément dont on ne parle que de loin : les compétences managériales transversales, valables pour toute jeune entreprise doivent compléter l'acquisition de compétences techniques. Ces dernières sont différenciées par produits et par procédés ; elles ne se réduisent nullement à l'usage de l'informatique. À ce jeu, les pays émergents « *se démarquent* » des autres PED par « *la proportion de la population en affaires* » (Riverin, 2009) ; selon des enquêtes récentes on estime à 30% le pourcentage des Chinois qui disent avoir l'intention de créer leur entreprise. Certains pays d'Amérique latine ne sont pas en reste.

Les États des pays qui ne sont pas encore parvenus à émerger sont fragiles. Ils sont minés par les conflits ethniques et religieux, les querelles frontalières. L'accaparement de la rente du sous sol par une caste privilégiée, les comportements de prédation et de corruption entretiennent un climat de méfiance et d'insécurité (Olson, 2000 ; Bienaymé, 2009). Selon le *Failed State Index* que cite Harald Welzer (2007, p.105-115), une soixantaine d'États seraient menacés d'échec principalement en Afrique, mais aussi dans les Antilles, en Asie et en Amérique du Sud. Ce fait suggère au sociologue allemand l'hypothèse que les processus sociaux de développement diffèrent d'un pays à l'autre en fonction du degré de violence qui y règne de façon plus ou moins marquée (Rwanda, Jamaïque, Soudan, certains pays des Andes...).

Les populations occupant ces territoires vivent en marge, dans des zones géographiques échappant au contrôle des autorités. L'accès aux services publics, par exemple dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens et celui de la justice, est souvent réservé à une minorité qui n'a pas la **culture du service public** (M. Trebilcock & J. Daniels, 2008). Le pouvoir central soupçonné de partialité est reçu avec méfiance par des populations qui sont victimes, tantôt de leur éloignement dans des contrées reculées, tantôt de leur entassement dans des bidonvilles sordides. L'urbanisation anarchique désorganise en permanence la voirie, le traitement des eaux, l'hygiène, l'approvisionnement alimentaire des citoyens. Or, c'est dans ces domaines cruciaux pour la santé et l'espérance de vie des populations que l'Europe de l'Ouest accomplit à la fin du XIX^e siècle une révolution industrielle au moins aussi bouleversante et que celle d'Internet.

¹⁹ Le Vietnam connaît un taux de croissance annuel moyen de 7,5% depuis quinze ans. Celui du Maroc est de 5% entre 2000 et 2007. Les deux pays entrent dans notre définition rigoureuse des économies émergentes.

Beaucoup des nouveaux États des pays les moins avancés sont dépourvus de la masse critique de compétences nécessaires pour défendre leurs intérêts dans les instances internationales. **Leur souveraineté est de facto réduite.** Il leur faudrait accepter de partager en voisins leur souveraineté pour pouvoir la renforcer globalement et se faire écouter des instances internationales (CEDIMES, Bamako, 2009). Les résultats obtenus par l'Unesco, la FAO et l'OMC en matière d'alphabétisation, d'alimentation et d'accès aux marchés des produits des pays pauvres restent insuffisants. Par exemple, l'absence d'un marché du travail proche dissuade les parents d'investir dans l'éducation scolaire de leurs enfants ; de même les programmes d'aide alimentaire relayés par les États donateurs manquent parfois leur but (Dumas, 2009 ; Delaney, 2008). De sorte que ces populations démunies se trouvent placées dans un vide relatif entre une ONU inconsistante sur le plan de la coopération économique et un G 20 plus concerné par lui-même que par l'autre moitié du monde.

Les économies émergentes tardent parfois à assumer leurs responsabilités politiques en ces domaines, non sans quelque raison. Il leur faut assumer les conséquences de leurs politiques d'intégration régionale et d'ouverture commerciale et financière par des mesures d'accompagnement (Rakotomalala, 2009). Il leur faut entreprendre des actions à finalité sociale dont les coûts immédiats pourraient affaiblir leur compétitivité. Quand elles dépendent trop de l'exportation, leurs ressources budgétaires sont instables, ce qui nuit à la poursuite d'actions à long terme. Mais elles finissent par s'engager sur la voie d'un **progrès social**. On observe en effet que lorsqu'une crise touche un pays à revenu moyen ou élevé, « *les populations victimes tombent dans un filet de protection sociale...* (tandis que dans un pays pauvre) « *le retour à l'agriculture de subsistance offre la seule option possible* » (Choppin de Janvry, 2010). Le Brésil, le Mexique, le Chili, l'Inde, la Chine, le Vietnam ont mis en place des dispositifs destinés à venir en aide aux populations démunies et à limiter le retour des citoyens vers le refuge des campagnes. Ces programmes n'atteignent qu'imparfaitement leur but ; vingt millions de chômeurs chinois seraient retournés dans leurs villages d'origine depuis la crise qui frappe les exportations. Mais le but est louable.

En conclusion, la notion d'économie émergente correspond à une réalité dont l'importance est devenue significative pour l'économie mondiale. Malgré le flou de sa définition, elle suggère l'hypothèse d'après laquelle le groupe des pays en développement se subdivise en deux sous-ensembles distincts par leur régime de croissance. L'exemple des économies émergentes montre qu'un cercle vertueux s'y est instauré entre leurs exportations, les IDE reçus et l'expansion de leur PIB. La richesse en matières premières de certaines d'entre elles offre de moindres perspectives de progrès que les productions riches en capital humain et potentialités technologiques. Leur réussite crée à leurs gouvernants des devoirs vis-à-vis de leurs populations. Et leurs succès n'ont toujours pas tiré d'affaire le tiers de l'humanité qui subit une pénurie chronique, dans les économies émergentes, comme dans les pays les plus pauvres²⁰. Il faut désormais suivre de près la manière dont ces pays diffusent dans leur population les fruits de leur progrès économique et renforcent une cohésion que le développement ébranle. Les économies émergentes offrent un terrain favorable au renouvellement de l'analyse des processus de développement et de mondialisation.

Bibliographie

Albagli C. : « *Les sept scénarios du nouveau monde* », L'Harmattan, 2009.

²⁰ Afrique sub-saharienne, Asie Centrale, au Moyen Orient, en Amérique Centrale et parmi certains des nouveaux membres de l'UE – 27.

- Alesina R. & Spoloare E. : *The size of Nations*, M.I.T. 2003.
- Austruy J. : « *Le scandale du développement* », éd. Marcel Rivière, 1965.
- Ben Amara S. : *Flux de capitaux internationaux, Déstabilisation macroéconomique et Croissance économique dans les PED*, Thèse de doctorat Université Sorbonne nouvelle Paris III, 2010.
- Bienaymé A. : « Libre échange et concurrence internationale » : *Chroniques de la SEDEIS*, n°6, 15 juin 1993 reproduit dans *Problèmes Économiques*, 28 juillet 1993
Principes de concurrence, Economica, 1998.
Les nouvelles approches de la concurrence, ouvrage collectif sous la direction d'A.Bienaymé.,Economica, 2002.
Les grandes questions d'économie contemporaine, chapitres 5 & 8, Odile Jacob, 2006.
« Justice, revenus et marché », *Sociétal* , n°56, avril 2007.
- Bremmer I. : *The End of the Free Market : Who Wins the War between States and Corporations ?* Viking, 2009.
- Brender A. : « Après la Grèce, comment se présente le financement des dettes publiques ? » IFRI, 25/03/ 2010.
- Cahuc P. & Zylberberg A. : « Réussir des réformes en France ? », *Commentaire*, n°128, Hiver 2009-2010.
- CEPII : *Perspectives à long terme de l'économie mondiale - horizon 2050*, 2007.
- Choppin de Janvry A. : « L'urgence haïtienne : soutenir une agriculture de subsistance », *Le Monde*, 4 février 2010.
- Dejammet A. : « Vers la Recomposition d'une Nouvelle Société Internationale », colloque Association France – Grande Bretagne, 2 décembre 2009.
- Delaney S. : « L'adaptation des réponses apportées par les programmes alimentaires de lutte contre la malnutrition infantile aux cultures et aux représentations des populations locales », *Institute of Development Studies*, Université de Sussex, 2008.
- Deming W.E. : « Lectures to the Japanese management », 1950.
- Duflo E. : « Microcrédit, miracle ou désastre », *Le Monde*, 12 janvier 2010.
- Driss F. : « Les types et les formes d'entrepreneuriat au Maroc (in Gasse)
- Drucker P. : *The Concept of Corporation*, 1946, *Landmarks of Tomorrow*, 1986.
- Dumas C. : "Why do parents make their children work ? A test of the poverty hypothesis in rural areas of Burkina Faso" , *Oxford Economic Papers*, Vol 59(2), Avril 2007.
- Ferniot B. : « Internet ou l'utopie démocratique », *Sociétal*, n° 67, 1° tr.2010.
- Gasse Y. : *L'entrepreneuriat francophone :Évolution et perspectives*, op.collectif, L'Harmattan, 2009.
- Gauchet M. : *L'avènement de la démocratie*, tome II : *La crise du libéralisme*, Gallimard, 2007.
- IFRI, *Rapport Ramses 2010*, Dunod, 2009.
- Institut CEDIMES : XIX° colloque Fédérateur, Université de Bamako, Mali, Octobre 2009.
- Juran J. : *Planning and Practices in Quality Control*, JUSE, 1956
Gestion de la qualité, Afnor, 1986.
- Kongui A. : « L'entrepreneuriat jeunesse pour le développement de la culture entrepreneuriale au Niger » (in Gasse, 2009)
- Kornaï J. : « Ne pas se tromper sur Marx », *Sociétal*, n°67, 4° trimestre 2010.
- Kundera M. : *Le Rideau*, p.41, Folio, 2005.
- Larosière J. de : « La montée des pays émergents : changements dans la dynamique du pouvoir financier mondial, BNP-Paribas, novembre 2007.
- Lemoine G. & Vaghjee M. : « Accompagnement des employés d'une entreprise vers l'entrepreneuriat, le cas de l'entreprise Britamer », (in Gasse, 2009).
- Le Quan : « Les jeunes entrepreneurs vietnamiens sont-ils opportunistes ? », (in Gasse, 1989).
- List F. : *The National System of Political Economy*, 1841.
- Morishima M. : *Why has Japan succeeded ? Western Technology and Japanese Ethos*, Cambridge University Press, 1982.
- Nora S. : « Le nationalisme nous a caché la nation », *Le Monde*, 18-19 mars 2007.
- Ohmae K. : *Triad Power: The Coming Shape of Global Competition*, McMillan, 1985.
- Olson M. : *Power and Prosperity*, Basic Books, 2000.
- Prahalad C.K. : *The Fortune at the Bottom of the Pyramid : Eradicating Poverty through Profits*, Wharton School publishing, 2004.
- Rakotomalala L. : « L'accompagnement à l'entrepreneuriat dans un contexte d'ouverture aux marchés extérieurs, le cas de Madagascar » (in Gasse, 2009).
- Riverin N. : « Vers une francophonie entrepreneuriale : positionnement mondiale et facteurs de différenciation »(in Gasse, 2009).
- Rostow W. : « The take-off into self-sustained growth », *Economic Journal*, mars 1956
The stages of economic growth : a non – communist Manifesto, Cambridge univ.press (Massachussets), 1960 ; trad..frse , *Les étapes de la croissance économique*, Seuil, 1962.

Ruet J.: « Une émergence peut en cacher une autre », *Le Monde*, 8 juin 2010.
Sen A. : *Development as Freedom*, A. Knopf, 1999
« Mondialisation et Justice sociale, *Le Monde*, 20 Mai 2006.
Smith A. : *La Richesse des Nations*, 1776.
The Economist : « A special report on innovation in emergent markets », 17 avril 2010.
Trebilcock R. & Daniels M. : « *Rule of Law Reform and Development* » E Elgar, 2008.
Welzer H. : *Les Guerres du Climat, Pourquoi on tue au XXI^e siècle*, Gallimard, 2007.
« La démocratie occidentale, un avenir incertain », *le Monde*, 15 août 2008.
Woo H. K. : *The Unseen Dimensions of Wealth*, Fremont, Victoria press, 1984.